

Ville de Châteauneuf sur Charente

République Française

Membres en exercice: 27

Membres présents: 19

Suffrages exprimés: 22

Délibération N° 2021- 57  
Conseil Municipal du 16 juin 2021

**DATE DE CONVOCATION** : 10 juin 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGGER- M.H. AUBINEAU – T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F.CESSAC - P. ORMECHE –S.BROUILLET – W. BOURGEAU –A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MIGNON pouvoir à K. GAI – K. PERROIS pouvoir à M.H. AUBINEAU –C. RAFIN pouvoir à M. VILLEGGER

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS** : G. MIGNON – K. PERROIS – E. PISANI - S. RAYNAUD – C. NANGLARD – C. RAFIN - S. DELIMOGE – P. BERTON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M.H. AUBINEAU

**Objet : Implantation d'un jardin partagé sur un terrain communal**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDÉRANT** que la Commune est propriétaire d'un terrain communal dont l'acquisition a été liée à la réhabilitation d'une décharge sauvage qui a été retraitée et qui verra accueillir un futur parc photovoltaïque. Cet endroit est situé sur les hauts de Fontaury, proche d'une zone de logements collectifs et en limite d'un sentier pédestre partant sur le site de la font qui pisse (qui est une zone Natura 2000) ;

**CONSIDÉRANT** que le plan de relance prévoit une mesure pour le développement des jardins partagés et collectifs, avec l'objectif d'une production de produits frais pour les habitants ;

**CONSIDÉRANT** que Châteauneuf-sur-Charente fait partie des neuf communes du territoire de Grand Cognac éligibles à cette mesure ;

**CONSIDÉRANT** qu'une politique de développement durable, qui a été récompensée par l'obtention du label terre saine avec 4 papillons, est menée depuis 2014 à Châteauneuf-sur-Charente ;

Il est proposé l'implantation d'un jardin partagé sur le terrain communal situé sur les hauts de Fontaury, sous la forme d'un verger, dont la destination première serait la production de fruits destinés à la consommation. Il s'agirait également de créer un endroit pédagogique, d'accueil, d'échange et de

**AR Prefecture**

016-211600903-20210616-2021\_57-DE

Reçu le 18/06/2021

Publié le 18/06/2021

convivialité pour les habitants de quartier. Les écoles, maison de retraite ainsi que les associations locales.

Ce projet peut s'inscrire dans le cadre de l'appel à projet dans le cadre du plan de relance.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, **PAR 22 VOIX POUR** :

- approuvent l'implantation d'un jardin partagé à proximité des logements de Fontaury.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE